



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

PM/SG

Saint-Maur-des-Fossés, le 14 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 19 décembre 2023

à 18 heures (Salle du Conseil municipal)

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal.
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 novembre 2023.
- 3) Décision Modificative N°1 au budget annexe de la Résidence Autonomie de la Pie pour 2023.
- 4) Décision Modificative N°1 au budget annexe de la Résidence Autonomie J. du Bellay pour 2023.
- 5) Budget Principal – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 D au 1^{er} janvier 2024.
- 6) Budget Principal – Adoption du règlement budgétaire et financier.
- 7) Budget Principal – Modalités de gestion des amortissements des immobilisations.
- 8) Réalisation des dépenses d'investissement du budget principal du Centre Communal d'Action Sociale avant l'adoption du budget primitif 2024.
- 9) Plan de formation de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale.
- 10) Communication du rapport social unique 2022 (RSU) du Centre Communal d'Action Social.
- 11) Convention de mise à disposition d'agents territoriaux de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés auprès du Centre Communal d'Action Sociale.
- 12) Avenant N°2 à la convention-cadre relative aux prestations entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et son Centre Communal d'Action Sociale.
- 13) Modification du règlement des aides sociales facultatives.

- 14) Résidence Autonomie de la Pie : Reconstitution du dispositif de remises exceptionnelles sur les montants de la redevance d'occupation acquittés par les locataires d'un logement avec balcon et à ceux n'en disposant pas.
- 15) Résidence Autonomie de la Pie – Hébergement en Accueil Temporaire - Tarification.
- 16) Résidence Autonomie J. du Bellay – Hébergement en Accueil Temporaire - Tarification.
- 17) Modification du règlement intérieur du Legs Rome.
- 18) Examen des demandes d'attribution d'aides financières aux jeunes étudiants dans le cadre du Legs Rome.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Centre
Communal d'Action Sociale,


Sylvain BERRIOS